



Pension Investment Association of Canada

Association Canadienne des gestionnaires de fonds de retraite

16 Juillet 2004

Via fax

Me Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la bourse
800, square Victoria
C.P. 246, 22ème étage
Montréal, Québec H4Z 1G3

Sujet : **Consultation sur Projet de Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations**

Description

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont présenté un projet de règlement obligeant les courtiers et leurs clients institutionnels à effectuer l'appariement des opérations dès que possible le jour de l'opération (T+0). Ce projet de règlement fait suite une étude de la SEC américaine qui recommandait d'aller dans ce sens.

Notons que, dans le cadre du projet de règlement, il serait toujours possible dans des situations exceptionnelles de procéder à ces étapes le lendemain des opérations. Les opérations continueraient quant à elles à être réglées selon le mode actuel (généralement T+3). Le but du Règlement est de diminuer les risques que des transactions ne soient pas réglées. De plus, il pave la voie à une éventuelle réduction des délais de règlement, ce qui résulterait en une augmentation de l'efficacité opérationnelle.

Opinion

Nous sommes d'accord avec le but principal visé par le présent projet de règlement, soit une réduction des risques d'échec de règlement des transactions. Nous désirons cependant faire part des observations suivantes :

- Nous agissons à titre de client institutionnel œuvrant pour nos propres caisses de retraite internes. Nos organisations n'effectuent qu'un nombre limité de transactions. Nous sommes donc en mesure de bien suivre les opérations que nous effectuons jusqu'à leur règlement.

- Les coûts reliés à faire l'appariement en temps T+0 sont importants. Nous serions obligés de maintenir du personnel en place jusqu'à ce que toutes les vérifications soient terminées, engendrant ainsi un nombre d'heures supplémentaires considérables. De plus, les différences dans les congés statutaires entre le Québec, les autres provinces canadiennes et les États-Unis impliqueraient également la nécessité de devoir défrayer le coût d'un nombre additionnel non-négligeable d'heures supplémentaires.
- Comme il n'est pas question de règlement des transactions en temps T+0 pour un horizon de temps prévisible, imposer l'appariement en temps T+0 nous apparaît être un carcan excessif. Faire l'appariement en temps T+1 serait une solution beaucoup moins contraignante et coûteuse et offrirait des avantages de réduction des risques de règlement de transactions semblables à ceux offerts par le présent Projet de règlement.

Conclusion

Le but visé par le Projet de règlement est fort louable. Cependant, il nous apparaît excessif en regard des coûts et complications qu'il entraîne d'autant plus qu'on ne semble pas envisager de règlement des transactions en temps T+0 dans un avenir prévisible et qu'un appariement en temps T+1 offrirait des avantages similaires avec des inconvénients moindres.

Veuillez agréer, Me Beaudoin, nos salutations distinguées.

Pierre Drolet, CFA
Président, Chapitre québécois
PIAC
Téléphone : 514.848.5248
Courriel : pierre.drolet@domtar.com

À propos de PIAC (Pension Investment Association of Canada)

L'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite, mieux connu sous l'acronyme de PIAC, regroupe les caisses de retraite canadiennes. Chaque caisse de retraite qui est membre doit être représenté par un gestionnaire de haut niveau responsable de la gestion des placements. L'Association regroupe plus de 135 membres dont les actifs sous gestion sont de plus de 500 milliards de dollars. L'association n'est pas ouverte aux différents fournisseurs de service associés à l'industrie et se concentre sur les caisses qui ont plus de 500 millions de dollars.

À propos du chapitre québécois de PIAC (Pension Investment Association of Canada)

Le chapitre québécois de PIAC regroupe les membres de PIAC basés au Québec. Le chapitre

représente les intérêts des caisses de retraite québécoises à l'intérieur de PIAC et participe, entre autres, aux différents forums de discussions de l'industrie qui ont lieu au Québec.